



Benoît Moyen

05

03 ÉDITO DU MAIRE

04 L'ACTU

- 05 Feu vert pour passer au rouge
- 06 Quelles solutions contre un indésirable du jardin ?
- 08 « La Sauvegarde », une main tendue vers les enfants
- 11 Avenir Apei, une association au cœur du handicap

12 DOSSIER BUDGET

- 14 Interview de Nicolas Lemette, adjoint au maire délégué aux finances
- 15 Cyberattaque, quel impact pour la collectivité ?
- 16 Gestion du patrimoine, un audit s'impose
- 17 Principales opérations d'investissement 2021

18 TEMPS FORTS

20 ZOOM SUR

Klapoti, une entreprise qui valorise le capital humain

21 L'IMAGE DU MOIS

22 TRIBUNES

24 INFOS PRATIQUES

Indice de réparabilité, forum Jobs d'été, soutien économique du réseau CMA Île-de-France

27 NUMÉROS UTILES / CARNET



Benoît Moyen

16

21



Julien Chambon



L'Ovillois Mag' n° 3

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Vincent Dubuc

(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez, Stéphanie Tortorici

Publicité : Cithéa Communication, 06 22 16 70 25 (Xavier Mazau)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées

durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar



ville-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville_houilles



ville_houilles



—
 Visite de chantier sur le site
 du groupe scolaire Buisson-
 Bréjeat-Kergomard dans le cadre
 des travaux d'aménagement
 d'un nouveau bâtiment.

Budget 2021 : poser les bases de notre action future

Le premier budget d'un mandat a ceci de particulier qu'il est en même temps contraint par l'héritage du passé et qu'il est fait d'une ambition pour l'avenir. Celui que nous avons bâti pour notre ville en 2021 ne fait pas exception à cette règle. Il est à nos yeux un budget de transition, le moyen de rattraper une partie des investissements qui n'ont pas été conduits pendant des années.

Car, si la situation financière de notre ville est saine, il existe une « dette cachée ». Elle est faite d'un sous-investissement pendant des années dans les écoles, la voirie, les gymnases, et dans tant d'autres bâtiments publics communaux. Un seul exemple illustre tout : aucune école n'a été construite depuis le début des années 1980 dans notre ville. Comme s'il n'y avait eu aucun besoin de le faire en quarante ans. Il nous faut donc désormais rattraper ce retard, et pour cela accepter de remettre aux années prochaines les projets au cœur de notre ambition pour la ville.

“

*Il s'agit d'un budget
 sincère et soucieux
 du bon usage
 des deniers publics.*

Ce budget représente les fondations de ceux qui suivront. Nous y avons inscrit des études pour penser la ville de demain : stationnement, circulation, équipement public, aménagement... Malgré cet héritage, malgré la situation aussi (Covid-19, cyberattaque), nous avons inscrit à ce budget des investissements à hauteur de près de 10 millions d'euros.

Il s'agit d'un budget sincère et soucieux du bon usage des deniers publics.

Nous avons récemment lancé un audit du patrimoine afin de connaître la valeur et l'état des propriétés de la commune car, sans vision et sans stratégie, de multiples bâtiments ont été achetés ces dernières années. Sans projet, non utilisés et parfois laissés à l'abandon, ils pèsent sur le budget communal. Demain, leur vente sera une réelle opportunité pour investir dans des secteurs essentiels.

Ce travail de rationalisation, d'innovation, de réorganisation, en plus d'une gestion sérieuse, nous offrira dans les années à venir les moyens de rattraper le retard pris dans de nombreux domaines, d'agir pour le présent et d'anticiper les besoins à venir des Ovillois.

—
Julien Chambon,
 maire de Houilles

Les compagnons pour rénover la maison

52 ans d'expérience font la différence



- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Electricité
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Cuisine
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie».

Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

STIG

LES COMPAGNONS DU CONFORT

8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !»



BOITEUX
Maison fondée en 1917

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles
01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles
01.39.68.00.18



MEMORIA
Funerarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse (jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.
24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville
01.72.55.66.25



- Ménage écologique
- Repassage
- Livraison de courses
- Collecte et livraison de linge
- Assistance Administrative
- Jardinage
- Petit bricolage



7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES
Tél. : 09 81 83 28 48
(appels non surtaxés)

Email : contact@netalys-services.net
Site internet : www.netalys-services.net

* par application du Code Général des Impôts. Voir le site www.impôts.gouv.fr ou www.legifrance.gouv.fr
** Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.

OFFRE PROMOTIONNELLE :
Pour tout forfait contracté, jusqu'à 3 heures de ménage gratuites**!
Code promo : OVIL02



ESTIMATION OFFERTE SOUS 48H

Votre agence immobilière de proximité !

WEELODGE Houilles
7 place de la Gare
01 39 15 92 20
houilles@weelodge.fr



NOUVELLE Ê-C4

BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE
(100 m du lycée des Pierres Vives) garage.berger@wanadoo.fr
01 39 14 72 49

COMMANDEZ ICI

VOTRE CITROËN NEUVE

Scène de Ménage

Le spécialiste du ménage et du repassage à domicile

2h offertes*

Passez nous voir à l'agence
6 avenue du Maréchal Foch - 78800 Houilles

01 61 04 97 71

Rendez-vous à votre domicile sur demande
contact@scenedemenage.com



*conditions disponible en agence

axéo
services

Une marque de La Poste



Marie-Françoise VOGEL ainsi que toute l'équipe d'AXEO Services Houilles sont à votre écoute pour vous apporter chaque jour le meilleur des services pour tous vos besoins de ménage, repassage, nettoyage de vitres, jardinage, élagage, bricolage, garde d'enfants et bien plus encore... Particuliers ou Professionnels, AXEO Services Houilles est le partenaire de votre bien-être quotidien.

AXEO SERVICES HOUILLES • Marie-Françoise VOGEL
17bis av. Charles de Gaulle - 78800 HOUILLES
Tél. 01 61 30 32 04 • mfvogel@axeoservices.com

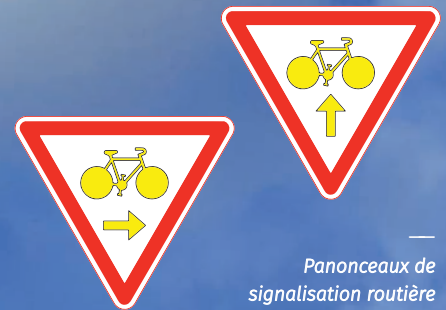
CIRCULATION DOUCE

Feu vert pour passer au rouge !

Au printemps, de nouveaux panneaux seront installés aux carrefours de notre commune. Ces nouvelles signalisations triangulaires présenteront un pictogramme de bicyclette jaune, agrémenté d'une ou de plusieurs flèches. Leur fonction : fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo. En effet, ces panonceaux permettent aux cyclistes de franchir un feu au rouge, en suivant la direction indiquée par la flèche, mais sans pour autant bénéficier de la priorité. Ce qui évite les arrêts et les redémarrages répétés tant redoutés des cyclistes. Autrement dit, le feu rouge devient pour les vélos un « cédez-le-passage » pour la ou les directions indiquées par les flèches

avec pour condition essentielle : les vélos doivent impérativement céder la priorité aux voitures et surtout aux piétons pour lesquels le feu est vert.

Permise par une évolution du Code de la route depuis 2012, la pose de ces panonceaux – dont le besoin a été exprimé par les Ovillois dans le dernier baromètre de la Fédération des usagers de la bicyclette et par les associations Green'Houilles (pôle mobilités) et Réseau Vélo 78 – est prévue à partir du mois d'avril, après une phase de communication et d'information qui sera menée auprès des Ovillois.



Panonceaux de signalisation routière autorisant un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située la plus à droite et la voie située en continuité.



PREVENTION

Quelles solutions contre un indésirable du jardin ?

C'est un fait, les chenilles processionnaires sévissent dans le département des Yvelines. Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, elles sont dotées de poils urticants. Si ces derniers peuvent entraîner chez l'homme des allergies cutanées sévères, ainsi que des rhinites, des éternuements, voire une irritation des voies respiratoires en cas d'ingestion de poils, ils peuvent aussi affecter sérieusement les animaux domestiques. Il faut donc éviter tout contact avec ces larves, leurs nids ou les zones situées à proximité des arbres infestés. Voici quelques conseils pour lutter contre cet hôte indésirable.

Les mesures de prévention à adopter

- Éviter tout contact avec les chenilles, leurs nids et les zones potentiellement infestées.
- Planter des essences d'arbres variées.
- Renoncer aux plantations de pins dans les secteurs favorables au ravageur.
- Inciter l'implantation de prédateurs (nichoirs à mésanges).

Le piège à chenilles

(à faire réaliser par des professionnels)

- Utiliser des éco-pièges pour capturer les chenilles lors de leur descente des arbres.
- Utiliser une phéromone de synthèse pour capturer les papillons mâles.

Le saviez-vous ?

La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. À elle seule, elle peut en consommer jusqu'à 500 par jour ! Pour les attirer, vous pouvez installer des nichoirs, un point d'eau et des mangeoires en privilégiant des boules de graisse et des graines de tournesol dont elle raffole.

La lutte mécanique (échenillage)

Il est indispensable de couper et de brûler les branches porteuses de nids. Bien se protéger avant de se lancer dans cette opération (combinaison jetable, bottes, gants, masques, lunettes...).



BIODIVERSITÉ

La Ville voit l'avenir en vert

Aujourd'hui, le renouvellement urbain ne peut être pensé sans prendre en considération la question du développement durable et de la protection de la biodiversité urbaine. « La municipalité œuvre au quotidien pour assurer une gestion écologique des espaces verts et améliorer la qualité environnementale de notre ville, explique Fanny Bodineau, responsable du service environnement. Cela passe par un ensemble d'actions réfléchies et pérennes : choix de fleurs et de plantes attractives pour la biodiversité, installation, en différents endroits de la ville, de nichoirs, de cabanes à hérissons et d'hôtels à insectes. »

Des mesures qui permettent, aujourd'hui, de maintenir la présence des pollinisateurs et des oiseaux et de garantir le bon fonctionnement des chaînes alimentaires. « Dans la continuation de cette démarche, nous avons aussi prévu d'installer des nichoirs dans le square paysager qui verra bientôt le jour au cœur du quartier La Main-de-Fer, ou encore dans les passages piétonniers autour de l'église dans le cadre des travaux de requalification paysagère », précise la responsable. Avec, en vue, une démarche de labellisation comme refuge LPO (ligue de protec-



Photos: Christiane Fomard-Zyran

tion des oiseaux). « Enfin, la municipalité réfléchit également à un "recensement participatif" de la biodiversité. L'idée étant d'inviter les Ovillois à repérer les espèces présentes, à déclarer les nichoirs installés à leur domicile et à surveiller leur évolution », conclut Fanny Bodineau.

Armoire à insectes du square aux Moineaux, rue Hoche.



Ruches du cimetière, rue Nouvelle.



PROTECTION DE L'ENFANCE

« La Sauvegarde », une main tendue vers les enfants

Présente sur tout le département, La Sauvegarde des Yvelines accueille les personnes en difficulté ou fragilisées. Si ses domaines d'action sont variés (éducation, accès au logement, insertion professionnelle...), il en est un où l'association s'investit tout particulièrement : la protection de l'enfance.

Dans ce cadre, Houilles accueille une des sept antennes départementales dédiées à l'aide éducative en « milieu ouvert ». « Notre champ d'intervention est défini dans le cadre d'une mesure judiciaire prononcée par le juge des enfants, lorsque les parents ne sont plus en mesure de protéger et d'éduquer leur enfant, explique Rachid Lakhli, le responsable de l'antenne. Concrètement, lorsqu'une mission nous est confiée, nous intervenons au sein de la famille pour analyser la situation. Il peut alors s'agir de carences éducatives mais aussi de difficultés liées à de la maltraitance physique ou psycho-

logique... Fort de cette analyse, nous aidons, sans pour autant nous substituer au juge, à réajuster la prise en charge des enfants et apportons notre savoir-faire dans des démarches sociales, de droit commun ou de supports médico-sociaux. »

Structurellement, l'antenne oivilloise couvre les communes de Sartrouville, de Maisons-Laffitte, de Saint-Germain-en-Laye, du Vésinet. Huit éducatrices spécialisées y sont affectées ainsi qu'une conseillère en économie sociale et familiale, une psychologue et un psychiatre. Les familles sont reçues sur rendez-vous ou à domicile pour identifier les difficultés in situ et mettre en œuvre les moyens appropriés de soutien.

Plus d'infos : sauvegarde-yvelines.org



LOGEMENT

Un toit pour tous, une solidarité à toute épreuve



L'association Un toit pour tous fête ses 30 ans. L'occasion, pour elle, de proposer en automne prochain, sous réserve de la levée des dispositions sanitaires actuelles, un buffet festif, agrémenté de films, de nombreux témoignages de familles soutenues (plus de 1000 en 30 ans), de rencontres et de bien d'autres surprises.

Créée en 1991 afin d'aider les familles en difficulté locative à conserver un logement, l'association n'a pas laissé la pandémie entraver ses efforts ! Au contraire, la quinzaine de bénévoles continue plus que jamais d'apporter une aide précieuse aux personnes qu'une dette de loyer risque de mettre à la rue. Comment ? En analysant les raisons de leur dette, en les orientant vers des structures d'aide sociale et, surtout, en les accompagnant au tribunal pour qu'elles

puissent expliquer au juge ce qui leur est arrivé et les moyens qu'elles proposent pour se sortir de cette situation. Une situation que, malheureusement, la crise sanitaire a souvent précipitée. « *Un CDD non renouvelé, un chômage partiel qui s'accompagne d'une perte de revenus de 16 %, tout cela peut faire rapidement basculer une famille entière dans la précarité*, constate Viviane Cartairade, la présidente de l'association. *Sans parler des soutiens financiers mis en place par l'État ou la Région accordés aux demandeurs mais qui restent souvent méconnus. C'est là aussi que nous intervenons en leur indiquant toutes les possibilités qui existent, en lien avec les travailleurs sociaux.* »

Plus d'infos : 06 33 63 04 88
ou sur utpt.association@gmail.com

CCAS

Connaître et analyser les besoins sociaux à Houilles

Obligation légale depuis 1995, l'analyse des besoins sociaux (ABS) permet aux communes, par l'intermédiaire de leur centre communal d'action sociale (CCAS), de procéder à une étude approfondie des besoins réels de la population. Cette démarche, mise en place cette année pour la première fois, permet de définir et d'analyser les besoins des Ovillois. Pour ce faire, vous

trouvez ci-dessous un QR code à flasher, vous permettant de répondre au questionnaire via votre smartphone.

Le questionnaire est également disponible sur ville-houilles.fr et à l'accueil de l'hôtel de ville et du CCAS.





Les élections départementales
et régionales auront lieu
les **13 et 20 juin 2021***.

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale
avant le 30 avril



ville-houilles.fr

* Sous réserve d'évolutions liées à la crise sanitaire.

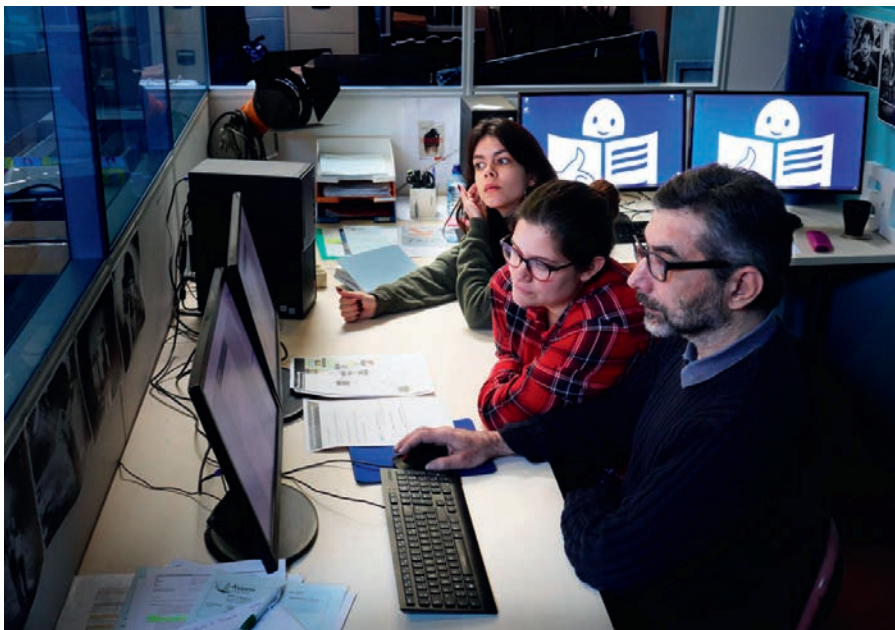
BÉNÉVOLAT

Avenir Apei, une association au cœur du handicap

Tolérance, empathie, inclusion, des mots au cœur même d'Avenir Apei. Née dans les années 1960, cette association yvelinoise regroupe des parents d'enfants et d'adultes handicapés mentaux. Elle a comme objectif de leur permettre de bénéficier d'une éducation et d'une socialisation dans des établissements adaptés et reconnus par les pouvoirs publics.

À ce jour, Avenir Apei accueille près de 1000 personnes (dont 34 Ovillois) dans 22 établissements. Toutes bénéficient des mêmes services à l'enfance, à l'insertion sociale et professionnelle, à l'habitat ou encore à l'accompagnement professionnel. « Grâce à ce dernier, nous permettons à plus de 250 personnes de devenir autonomes et de s'épanouir dans des activités variées : entretien des espaces verts, conditionnement, saisie informatique ou encore fabrication et vente de crêpes », explique Jean-Michel Reiter, président de l'association.

Aujourd'hui, en dehors des dons numériques, l'association lance un appel aux bénévoles. « Le bénévolat s'était bien développé ces dernières années, précise

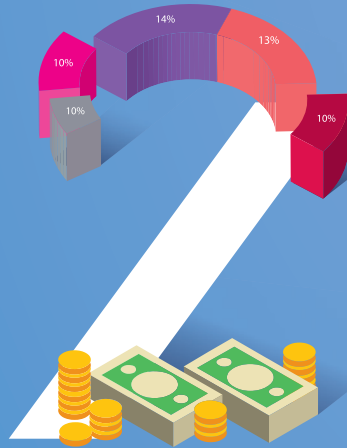
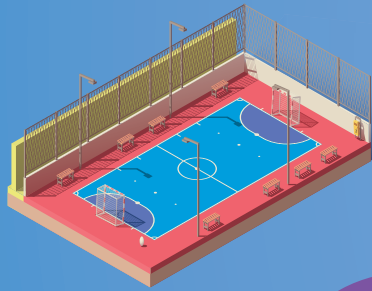
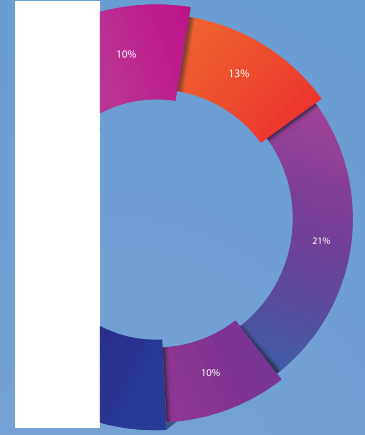
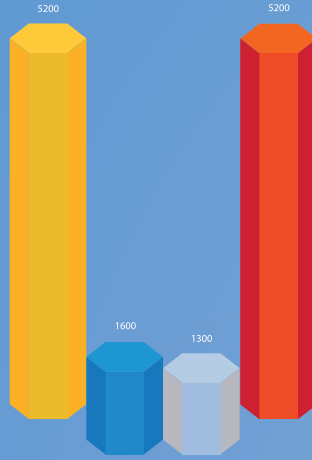
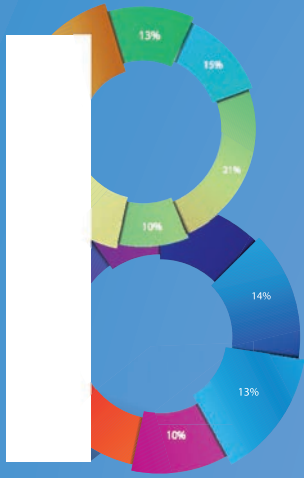


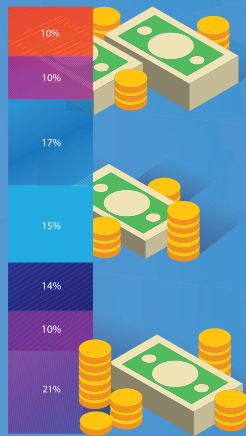
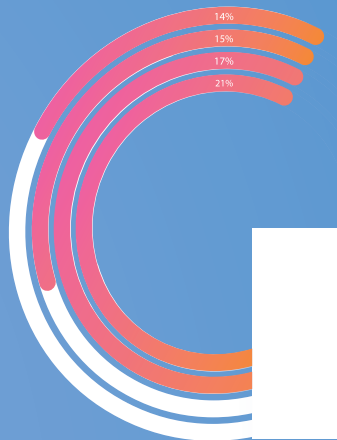
Jean-Michel Reiter, mais, avec la Covid-19, nous avons été contraints de limiter les entrées dans les établissements. À présent, avec l'évolution de la gestion de la crise sanitaire, nous avons fait le choix de remettre en place ce recrutement. » Cette aide, qui n'implique pas de compé-

tences particulières, s'adresse aux particuliers qui souhaitent donner un peu de leur temps pour accompagner des enfants ou des adultes handicapés en promenade, participer à l'animation d'ateliers de peinture, de cuisine et de lecture, d'activités sportives ou artistiques...

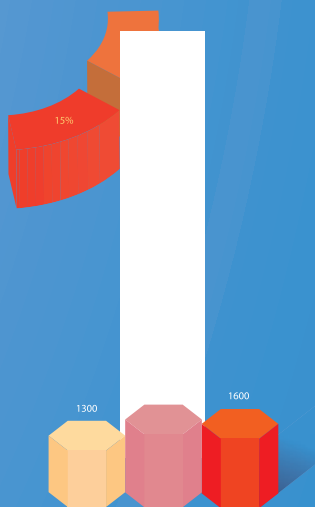
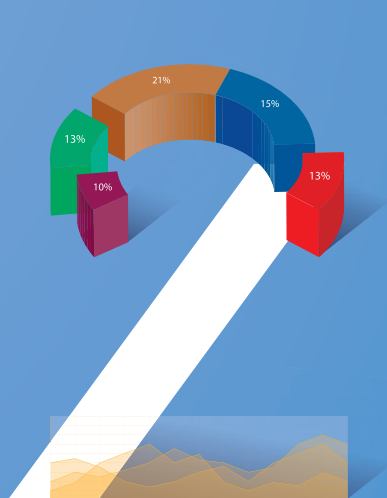
Plus d'infos : 0130 86 2250
ou sur avenirapei.org







... une année de transition



Le 30 mars, le conseil municipal a voté le budget 2021 de la Ville. Dans une conjoncture économique incertaine et dégradée et pour sa première année d'exercice, la nouvelle équipe municipale a fait le choix d'adopter un budget de transition. Objectif : profiter de l'année 2021 pour asseoir sa politique d'investissement sur des ressources financières durables dans un contexte de stagnation des recettes municipales. Une approche budgétaire fondée sur trois priorités : la réduction des dépenses de fonctionnement de la Ville, une révision des politiques publiques en adéquation avec les besoins des Ovillois et la mise en œuvre d'une gestion optimale du patrimoine communal.

3 questions posées à...

**Nicolas Lemette, adjoint au maire
délégué aux finances**



Quel est l'état actuel des finances de la Ville et quelles sont les difficultés auxquelles la municipalité est confrontée ?

Notre principale difficulté est liée à la quasi-stagnation de nos recettes, en progression de 0,5% seulement en 2021. La crise sanitaire a impacté le produit des recettes des services municipaux – crèches, restauration scolaire, centres de loisirs... –, entraîné des frais d'annulation d'activités sportives et culturelles et engendré des dépenses supplémentaires. Mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Bien que stable en 2021, la dotation globale de fonctionnement de l'État ne concourt plus qu'à hauteur de 10% de nos recettes, contre 16% en 2014, soit une perte cumulée de 2 millions d'euros. La compensation attribuée par la communauté d'agglomération, en échange des recettes économiques de la Ville, en recul de 0,75% en 2021, porte à 2,5% la baisse enregistrée depuis 2019. Les recettes fiscales maintenues à taux constant seront en légère hausse du fait de la réévaluation des bases d'imposition. Enfin, les droits de mutation issus des ventes immobilières devraient stagner. Tous ces éléments mis bout à bout limitent nos capacités financières et justifient la mise en place d'un budget de transition dans l'attente de construire de nouvelles perspectives financières durables.

Un budget de transition dans l'attente de construire de nouvelles perspectives financières durables.

Quels sont les enjeux de ce budget de transition 2021 et les perspectives pour 2022 ?

Ce budget traduit des arbitrages prudents et une recherche d'économies dans un contexte économique difficile. Nous allons progressivement agir sur la limitation de nos dépenses de fonctionnement par la révision complète des politiques publiques existantes. Nous dégagerons ainsi des marges suffisantes pour financer nos nouveaux projets. En 2021, nous engagerons des dépenses d'investissement raisonnées d'un montant de 8 millions d'euros pour la plupart relatives à des travaux d'entretien et de renouvellement d'équipements et de matériel et à des projets déjà en cours. Quelques nouveaux projets sont néanmoins programmés. Nos deux projets phares, le nouveau groupe scolaire et la maison médicale, en cours d'élaboration, impacteront les prochains budgets d'investissement.

Comment souhaitez-vous organiser la gestion du patrimoine de la Ville ?

Premier point, les opérations immobilières et l'achat progressif de terrains destinés à accueillir de futurs équipements sont à programmer au regard de l'optimisation des réserves dont nous disposons. Second point, le sous-investissement a affecté le patrimoine existant et plusieurs équipements nécessitent des travaux urgents. La précédente municipalité avait inscrit 65 millions d'euros de travaux à réaliser dans son plan pluriannuel d'investissement. Ce programme, complètement irréaliste, était un révélateur de l'état vétuste de nos bâtiments publics. Dans le cadre d'une approche budgétaire plus réaliste et sincère, nous estimons que notre investissement annuel devra dépasser à terme les 10 millions d'euros annuels.

Cyberattaque, quel impact pour la collectivité ?

Le 30 janvier dernier, la Ville de Houilles a été la cible d'une cyberattaque massive qui a paralysé son site Internet et l'ensemble du réseau informatique des services municipaux. Mettant au jour une obsolescence des équipements et des systèmes de sécurité de la Ville, elle a nécessité l'intervention de prestataires experts à l'appui du personnel du service informatique. À leurs côtés, des agents municipaux d'autres services se sont spontanément proposés pour aider à la récupération des données et des fichiers, dont certains ont été perdus, toutefois sans vol constaté.

Le coût de cette cyberattaque est aujourd'hui difficile à estimer, mais sera de plusieurs centaines de milliers d'euros. « Pour qu'il pèse le moins possible sur le budget communal, nous avons demandé des subventions à l'État et mobilisons tous les dispositifs de soutien disponibles. Ce montant sera inscrit au budget supplémentaire. Il couvre à la fois les frais de remise en marche et de sécurisation du réseau et l'investissement dans de nouveaux matériels et logiciels », précise Nicolas Lemette,

adjoint au maire délégué aux finances. Durant toute la période de restauration du système, les différents services municipaux ont été empêchés d'utiliser leur messagerie et de traiter les demandes et procédures dématérialisées. Une mesure visant à endiguer la propagation du virus de type « rançongiciel » utilisé. La conséquence pour les familles ovilleuses sera le report des factures à payer (petite enfance, enfance, restauration).

« D'un point de vue positif, la cyberattaque a permis à la municipalité d'effectuer un grand saut dans le digital, de doter les agents de nouveaux outils collaboratifs, de favoriser la transversalité entre les services, le télétravail... C'est aussi l'occasion de faire progresser la numérisation des services publics afin de les adapter aux besoins des Ovilleois et aux évolutions de la société. Développer une nouvelle offre de services dématérialisés plus interactive et inclusive qui ne s'affranchisse pas du maintien d'une relation directe avec le public est aujourd'hui plus que jamais d'actualité », conclut l'élu.

Gestion du patrimoine, un audit s'impose



Maison Carnot,
15, avenue
Carnot.

La Ville dispose d'un patrimoine riche et éclectique, composé de nombreux bâtiments et terrains. Afin d'organiser une gestion prospective efficace du patrimoine communal, la municipalité a fait appel à un cabinet d'expertise indépendant pour réaliser un audit. Sous le pilotage de la direction de l'urbanisme, l'étude aura pour premier

objectif de lister dans le détail l'ensemble des biens fonciers et bâtis détenus par la commune et d'en estimer la valeur. « Nous savons notamment déjà que le patrimoine foncier est à la fois important et très parsemé, explique Marina Collet, adjointe au maire déléguée au patrimoine communal. Nous avons besoin de cette évaluation pour décider de la destination de certains terrains : faut-il par exemple revendre telle parcelle ou la

conserver pour y réaliser un projet municipal? Cet audit pourra nous permettre d'avoir une vision globale de la composition du patrimoine, de le valoriser et d'investir au plus juste pour financer les projets nécessaires. »

Autre objectif, découlant du premier : dresser un état des lieux exhaustif du patrimoine bâti. « Nous disposons d'un parc immobilier d'écoles, de crèches, de gymnases caractérisé par son vieillissement, ajoute Marina Collet. À titre d'exemple, la dernière construction d'école à Houilles remonte à 1983. En dépit des travaux qui ont été régulièrement réalisés, nous découvrons une situation ignorée. Il nous faut à présent connaître avec précision la priorité et les coûts des travaux à effectuer afin d'éclairer nos choix et de programmer l'avenir. » Les résultats de l'audit en cours seront connus à la rentrée 2021.



Maison Molière,
rue Molière.



Serres municipales,
6, rue Nicolas-
Chrispeels.

Terrain vague,
rue Nicolas-Chrispeels.



Photos: Benoît Meyer

Principales opérations d'investissement programmées en 2021

Espace Condorcet

Création d'un nouveau square, implantation d'une structure de jeux pour les 1-4 ans, végétalisation et installation d'équipements.

80 000 €

« City stade »

Création d'un terrain multisport.

500 000 €

Danielle-Casanova

Création d'une structure modulaire.

290 000 €

Gymnase Jean-Bouin

Mise en place d'une climatisation.

60 000 €

Jules-Guesde

Réhabilitation de la toiture.

60 000 €

Vidéoprotection

Déploiement du réseau et implantation de nouvelles caméras.

235 000 €

Place du 14-Juillet

Premiers travaux d'aménagement : sécurisation et piétonnisation du site, modification du plan de circulation et aménagements paysagers et urbains.

80 000 €

Buisson-Bréjeat-Kergomard

Construction du nouveau bâtiment abritant la restauration scolaire, un espace périscolaire et plusieurs salles mutualisées, puis aménagement et végétalisation des espaces extérieurs du site.

900 000 €

Connexion réussie

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables. Véritables outils modernes de communication, ils permettent d'informer en temps réel en proposant des contenus liés à l'actualité, à la culture ou à l'histoire. Nous vous proposons ici de revenir sur plusieurs temps forts qui se sont déroulés sur les réseaux sociaux de notre Ville depuis le début d'année. Parmi eux :

f 15 mars

Les Ovillois ont du talent

Jean-Luc Gosselet a planté dans son jardin, il y a une quinzaine d'années, cinq oliviers. En décembre dernier, ils ont donné beaucoup d'olives, de quoi réaliser plusieurs bocaux. Mais, avant de les déguster, plusieurs étapes sont nécessaires. Elles doivent rester plusieurs jours dans l'eau pour les hydrater, puis être lavées, essuyées et piquées afin qu'elles rejettent leur amertume. La dernière étape consiste à les recouvrir de saumâtre et d'aromates puis de les laisser reposer deux mois. Au terme de cette fabrication, un filet d'huile d'olive et elles seront prêtes à être dégustées !



f 8 mars

Allocution du maire

Julien Chambon était en direct sur Facebook. Une vidéo qui a été vue plus de 4 100 fois depuis sa mise en ligne et qui a généré près de 520 commentaires. Le maire a répondu à vos questions en matière de sécurité, transports, santé et est notamment revenu sur la cyberattaque dont a fait l'objet la Ville. Une expérience de démocratie participative immédiate qui sera renouvelée afin de maintenir le dialogue avec vous, dans une période où les interactions sont moins nombreuses.



f 14 décembre

Concours de vitrines de Noël

Avant les fêtes, la Ville a proposé aux Ovillois un concours de vitrines de Noël.

Le principe était simple : se photographier avec deux personnes minimum (sa famille, ses amis, son commerçant) devant sa vitrine préférée et poster sa ou ses photos sur les réseaux sociaux via le hashtag #noelahouilles. Un grand gagnant fut désigné pour remporter un chèque-cadeau d'une valeur de 100 € à dépenser uniquement dans des restaurants ovillois et les portraits des 10 gagnants furent exposés sur une affiche dans le hall de la mairie.





Les photos sur Instagram

Coucher de soleil immortalisé par @niamuur.
Poupées russes par @mashinkatattoo.
Orgue de Barbarie par mrs@cecyl.

Nous partageons vos plus belles photos
de la ville avec #Houillesmaville



© Philippe Barziz

28 janvier

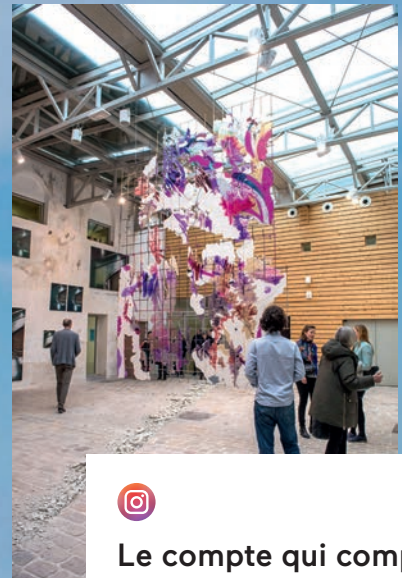
Les « jeudis archives »

Tous les jeudis, retrouvez une archive de la Ville expliquée et commentée. Cartes postales, anciens journaux, affiches, objets insolites, plans, il y en a pour tous les goûts !

Ci-contre, la publication qui a rencontré un vif succès auprès des internautes : « *Saviez-vous qu'à Houilles, dans les années 1910, se tenait le restaurant À la galette du Petit Chaperon rouge ? Situé rue de la Fédération, devenue plus tard la rue Pierre-Déjardins, il était possible d'y déguster des galettes.* »



L'OVILOIS MAG' / 19 / AVRIL 2021



Le compte qui compte

La Graineterie a elle aussi son compte Instagram. Retrouvez des retours en photos d'exposition, des explications d'œuvres, une plongée dans les lieux et des « gros plans » sur les projets à venir.

Suivez-les sur
[@lagrainerie_centredart](https://www.instagram.com/lagrainerie_centredart).

ENTREPRENDRE

Klapoti, une entreprise qui valorise le capital humain



C'est après une carrière professionnelle de vingt-cinq ans dans le domaine du conseil en entreprise que l'Ovilloise Lucie Bailly décide de créer sa propre structure. Elle crée alors Klapoti, en 2019, avec son associé, Grégory Babonaux. Si l'objectif est de proposer une solution digitale aux entreprises pour les accompagner dans le développement de leurs enjeux stratégiques, l'entrepreneuse accorde une place essentielle aux salariés. « Nous les plaçons au centre des échanges pour qu'ils participent à la transformation de leur entreprise », explique l'Ovilloise.

C'est là toute la particularité de l'entreprise Klapoti : placer le capital humain au cœur de ses valeurs, investir les champs du participatif et louer l'engagement. « Il est important de redonner du sens au travail de chaque collaborateur, encore plus en cette période de crise sanitaire », ajoute la fondatrice.

Forte de cette philosophie, l'entreprise Klapoti devient la lauréate 2020 du prix du Réseau Entreprendre Yvelines. « Ce prix récompense une démarche intellectuelle. Il reconnaît la valeur et l'intérêt de Klapoti. C'est vraiment stimulant, cela donne des ailes pour la suite ! », se réjouit l'entrepreneuse. L'association Réseau Entreprendre Yvelines offre un accompagnement humain et financier proposé par

« Il est important de redonner du sens au travail de chaque collaborateur. »

des chefs d'entreprise en activité. Elle promeut ainsi l'émergence des petites et moyennes entreprises de demain et l'emploi dans le territoire. « Cet accompagnement personnalisé dont nous bénéficions renforce notre volonté de recruter des Yvelinois dans les trois années à venir », conclut Lucie Bailly.

Coup de cœur...

« Un orage en approche sur la ville »,
photo prise par Rémi Clochon.

*Vous souhaitez voir paraître vos photos
les plus insolites dans L'Ovillois Mag' ?
Envoyez-les en haute définition, au format
vertical, de préférence prises à Houilles,
complétées par une légende
et une mention « libre de droit »,
à limagedumois@ville-houilles.fr.*

Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



Rebâtir le lien qui unit la Ville aux associations

Lors du conseil municipal du 9 mars, la majorité municipale a voté les subventions aux associations ovilleuses. L'opposition, en revanche, a choisi de ne pas le faire. Il est vrai que le fait de vouloir à présent gérer rigoureusement l'argent public a bousculé ceux qui avaient mis en place un système opaque et arbitraire de subventionnement. Le temps de la gabegie est terminé.

Aussi, nous avons mis en place des critères d'attribution transparents sur la base des actions conduites, de l'intérêt général, du nombre de salariés, de la trésorerie à disposition ou encore du budget initial. Ce mécanisme de calcul respecte l'intérêt des Ovilleois et les deniers publics. Jusqu'ici, la Ville n'avait jamais contrôlé les actions inscrites dans les conventions pour constater qu'elles étaient bien réalisées. Désormais, les objectifs seront clairs, les moyens détaillés, et la Ville sera attentive au bilan annuel de chaque association subventionnée.

Si les associations ont parfaitement compris cette démarche, en souhaitant elles-mêmes sortir du « système » précédent, notre volonté est aujourd'hui d'ouvrir le subventionnement à de nouvelles associations dès lors qu'elles portent des actions utiles aux Ovilleois notamment dans le domaine de la cohésion sociale et de la transition écologique qui sont au cœur de notre projet. Le budget supplémentaire peut être l'occasion de voter de nouvelles subventions.

La relation que nous souhaitons instaurer avec elles se fonde sur la confiance et l'écoute. C'est un changement profond. Il était attendu.

Je remercie les associations ainsi que celles et ceux qui y consacrent leur énergie et leur temps. Ensemble, parce que la période le commande, nous serons plus que jamais au service des Ovilleois.

La majorité municipale

Subventions aux associations : quelle mascarade !

Un budget pour les associations qui baisse de près de 40 %, tout en allouant 30 000 €, soit 10 % du montant total, pour une nouvelle association, La Cuatro.

Des baisses et suppressions de subventions qu'on peine à justifier (Mission locale, AREHC, etc.).

Et surtout un budget que l'on nous intime, à plusieurs reprises et parfois avec véhémence, d'approuver sans avoir pu examiner au préalable, et comme l'exige la loi, chaque convention d'objectif. Une demande de report du vote de cette délibération fermement refusée...

Voilà les raisons qui nous ont poussés à voter contre la délibération attribuant les subventions aux associations pour 2021, lors du conseil municipal du 9 mars.

Nous n'avons pas été les seuls à nous étonner de la tournure que prenaient nos échanges ce soir-là. Le groupe ACES a manifesté également sa colère devant ce déni de débat démocratique et, plus surprenant, deux élus de la majorité se sont abstenus lors du vote (7 votes contre, 5 abstentions). Et ces phrases entendues :

- Sur La Cuatro : « Cette association nous tient à cœur. » Logique avec plusieurs de ses membres historiques siégeant dans la majorité !
- Sur la Mission locale : « Les jeunes ont plus trouvé du travail en se présentant à la mairie qu'à la Mission locale. » Tiens donc...
- Sur les associations œuvrant dans le social : « Nous ne les avons pas encore toutes rencontrées. »

Alors, oui, nous assumons ce choix de voter contre. Et, oui, nous assumons d'avoir parlé de clientélisme.

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



À quand la démocratie et la transparence ?

La démocratie participative est un des piliers du collectif ACES et a été au cœur de notre campagne électorale.

Aussi sommes-nous particulièrement attentifs et exigeants vis-à-vis de la mise en œuvre de la démocratie participative par l'équipe municipale qui s'était engagée à réaliser ses projets en débattant des enjeux et des contraintes, à se concerter avec les Ovillois et à expliquer les prises de décision en toute transparence.

La crise sanitaire empêche durablement l'organisation de réunions publiques ainsi que la présence durant le conseil municipal des habitants à qui il était prévu de donner la parole avant chaque séance.

La municipalité mise donc actuellement essentiellement sur l'utilisation d'outils numériques certes indispensables mais insuffisants, excluant certaines personnes du fait de la fracture numérique et ne permettant pas toujours un débat de qualité.

Par ailleurs, certains signes nous inquiètent : pour la mise en place de la commission extra-municipale du temps long, il est pour l'heure prévu que le maire choisisse les citoyens qui souhaitent y participer en fonction de « leurs compétences », bien loin des principes de la démocratie participative !

Où est la transparence quand, durant le conseil municipal du 9 mars, la majorité ne répond pas à certaines questions de notre groupe sur les orientations budgétaires ou maintient le vote sur les subventions aux associations alors que tous les éléments nécessaires n'ont pas été transmis à temps ?

Moins d'un an après l'élection, certaines promesses semblent déjà oubliées !

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
aces-houilles@protonmail.com



VILLE DE
HOUILLES

SECRETARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
julien.chambon@ville-houilles.fr

Saint Germain
bouclesdeSeine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Judi 1^{er} avril, 17 h.
Espace Chanorier,
Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

« Houilles, la ville que j'aime »

Julien Chambon (6^e vice-président chargé de l'habitat, du logement et de la gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Florence Dufour :
florence.dufour@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :
christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :
ewa.labus@ville-houilles.fr

Nicolas Lemette :
nicolas.lemette@ville-houilles.fr

Céline Prim :
celine.prim@ville-houilles.fr

« ID Commune »

Grégory Leclerc :
leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Rüsterholtz :
rusterholtz.fleur@ville-houilles.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La « réparabilité », un nouvel indice écologique



Les indices de réparabilité.

Depuis le 1^{er} janvier, un indice de réparabilité doit être clairement indiqué sur plusieurs catégories de produits électroménagers et électroniques avant leur achat. Cet indice, prévu par la loi anti-gaspillage promulguée le 10 février 2020, est une note qui est attribuée par le fabricant de l'appareil sur cinq critères définis par le ministère de la Transition écologique : disponibilité de la documentation, démontabilité, disponibilité des pièces détachées, prix de ces dernières, critère spécifique à la catégorie d'équipements concernée. La note finale de l'indice est une moyenne des critères représentée par une note sur 10.

L'objectif de cet outil est de sensibiliser le consommateur à la réparation du produit dès son achat en l'informant du degré de réparabilité de son appareil. À horizon 2024, la loi anti-gaspillage prévoit que cet indice devienne un indice de durabilité, notamment par l'ajout de nouveaux critères comme la robustesse ou la fiabilité des produits.

CRISE SANITAIRE

Le réseau CMA se mobilise

Face à une crise sanitaire sans précédent qui touche de plein fouet le secteur de l'artisanat et des très petites entreprises (TPE), le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) d'Île-de-France s'engage à accompagner et à aider les artisans et les TPE dans cette période difficile. Pour connaître les dispositifs d'aide mis en œuvre par l'État et bénéficier d'un accompagnement personnalisé, vous pouvez contacter un conseiller CMA au 0806705715.

Plus d'infos : cma-idf.fr

Forum virtuel Jobs d'été du 3 au 7 mai

Un coup de pouce essentiel dans la recherche d'emploi des 18-25 ans.
Plus d'infos auprès de Houilles information jeunesse au 01 61 04 42 63 / 64.

EN BREF

Protoxyde d'azote

Depuis mars, par arrêté municipal, la vente, la détention et la consommation de protoxyde d'azote, plus connu sous le nom de gaz hilarant, sont désormais interdites dans l'espace public à Houilles.



CONSOMMATION SOLIDAIRE

Ratat'Houilles, le goût du local

Lancée en 2018, l'AMAP oilloise Ratat'Houilles (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) connaît un succès croissant auprès des Ovillois. S'inscrivant dans le réseau des AMAP en Île-de-France, elle a pour objectif de mettre en relation des producteurs de la région et des consommateurs (appelés « amapiens ») qui souhaitent contribuer au maintien d'une agriculture de proximité et respectueuse de l'environnement. En s'acquittant d'une cotisation annuelle, l'amapien pourra ensuite établir des contrats avec un ou plusieurs producteurs de son choix.

Aujourd'hui, l'AMAP oilloise, portée par l'association Green'Houilles, compte 71 adhérents. « Nous leur proposons des paniers de légumes de saison et du pain réalisé à partir de techniques traditionnelles et de farines paysannes, avec le souci d'appliquer des prix justes pour les amapiens et rémunérateurs pour les producteurs », explique Maud Wan, animatrice de l'AMAP oilloise.



Ces circuits courts et locaux permettent aux adhérents de l'association de consommer des produits d'alimentation de qualité, tout en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été fabriqués.

« Nous souhaitons que ce mouvement se développe. D'ailleurs, nous proposons, depuis janvier, des volailles et des œufs », ajoute Maud Wan.

En raison du succès de Ratat'Houilles, les Ovillois désireux de rejoindre l'AMAP sont invités à s'inscrire sur la liste d'attente auprès de Green'Houilles.

Plus d'infos : greenhouilles.org



Erratum

Une erreur d'illustration est à signaler dans la version papier de L'Ovillois Mag'. La photo correspond à un point relais mis en place par Green'Houilles lors d'une période de confinement. Les photos sur la version numériques sont donc modifiées pour être en correspondance avec l'action de Ratat'Houilles.



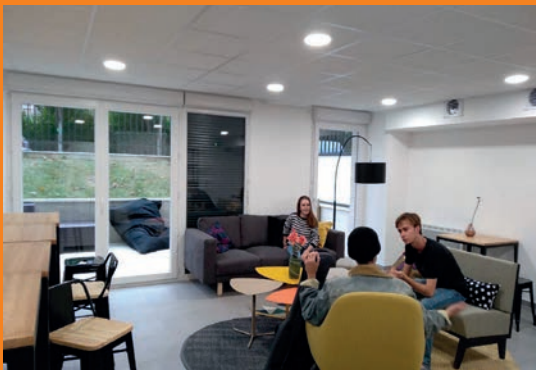
Résidence étudiante Malraux à Houilles

Au pied de la gare



***Vous êtes étudiant ?
alternant ? stagiaire ?***

***Vous souhaitez vivre dans
un logement autonome ?***



*À 20 min de Paris,
des espaces de travail et de
détente à votre disposition !*



**Venez visiter le
logement témoin !**



Contactez-nous

→ amli.residencemalraux@batigere.fr

→ 01 55 23 27 78

→ 7, rue Robespierre - bâtiment B
78800 Houilles

HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.

Tél. : 0130 86 32 32.

Site Internet : ville-houilles.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;

vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;

samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Attention, le jeudi, le service état civil et le service social ouvrent au public à 10 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Social (CCAS)

1, rue Jules-Guesde.

• Aide sociale, logement et CCAS :

0130 86 32 70.

• Secteur maintien à domicile

pour seniors : 0130 86 32 92 / 32 99.

• Animations et actions de

prévention : 0130 86 32 70.

• Soins infirmiers à domicile :

0161043281

ssiad@ville-houilles.fr

• Petite enfance : 0161042040.

Environnement

Nettoyement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88

contactenvironnement@ville-houilles.fr

Affaires générales

• Élections : 0130 86 37 23

elections@ville-houilles.fr.

• État civil : 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81

scolaire@ville-houilles.fr.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie centralisée ouvre au public de 13 h 30 à 17 h 30.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).

info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

SÉCURITÉ

Police municipale

20, place Michelet.

Tél. : 0130 86 37 72.

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.

Tél. : 0161 04 76 00.

Urgence : 17.

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71

sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 0161044260

jeunesse@ville-houilles.fr.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h ;

mardi : 9 h - 10 h 30, 13 h 30 - 18 h.



NAISSANCES

Novembre

Mya Fernando.

Janvier

Timothé Carbon,

Julia et Manon Roumila Luu.

Février

Axel Bennacer,

Camille Bouchart,

Lea Boutet Rea,

Armance Boyer,

Lisa Da Silva,

Lucile De Muynck,

Sandra Dardour,

Kamar Guirat,

Mathilde et Charlotte Mistler Bovet,

Camille Mulo,

Anna Stuck.



MARIAGES

Février

Florian Baecke et

Rishmakatoune Hassanaly,

Soufiane Makhlof et Lemia Ben Rahal,

Yakhoubia Sakho et Mariam Diallo,

Sadaname Yagou et

Marceline Kuzotama Ngila.



DÉCÈS

Janvier

Jean-Pierre Lesur,

Christiane Vandenhove née Delage,

Agnès Denant née Perrier,

Fatma Ferdjallah née Khouader,

José De Magalhaes Ribeiro,

Robert Jubeau.

Février

Albert Allavena,

Jean Breton,

Colette Chaniel née Mathé,

Ludovic Chauvin,

Gérard Faille,

Bernard Ganachaud,

Marcus Joseph,

André Lannois,

Jacky Levillain,

Nadine Mayet née Parant,

Robert Prieur,

Monique Reverdy née Dufeuille,

Monique Thel née Rolpot.



VILLE DE
HOUILLES

Partout,
tout le temps

ville-houilles.fr

